



## OFFRE DE STAGE

---

### **Elaboration d'une stratégie globale de gestion du Baccharis halimifolia et de l'herbe de la Pampa sur le territoire de l'Ile de Ré**

**Structure d'accueil :** Communauté de communes de l'Ile de Ré

**Durée du stage :** 6 mois

**Profils recherchés :** Master, Ecole d'Ingénieur,...

**Localisation :** Intégralité du territoire de l'Ile de Ré

#### **Contexte du stage**

Le Baccharis halimifolia et l'Herbe de la Pampa colonisent progressivement des secteurs de plus en plus importants de l'Ile de Ré. Leur propension à occuper l'espace et leur pouvoir de croissance ont un impact négatif important sur les habitats et les espèces autochtones de ce territoire.

Comme beaucoup d'espèces invasives, le risque majeur demeure la banalisation des milieux et la perte de biodiversité induite, la modification du paysage, ainsi que l'impact sur les activités économiques traditionnelles, notamment en marais (saliculture, ostréiculture,...).

Leur éradication est d'intérêt général et afin de maîtriser leur prolifération, il est aujourd'hui nécessaire d'envisager la mise en place d'une stratégie globale de lutte contre ces espèces.

Dans cette perspective, la Communauté de communes de l'Ile de Ré souhaite initier une étude du contexte réglementaire et organisationnel permettant d'élaborer une stratégie d'intervention globale sur le territoire de l'Ile de Ré, qu'il s'agisse de marais ou de terres hautes, de parcelles en gestion publique ou en propriété privée.

#### **Missions du (de la) stagiaire**

Le (la) stagiaire aura pour mission principale la définition d'une stratégie globale de gestion du Baccharis halimifolia et de l'herbe de la Pampa sur le territoire de l'Ile de Ré. A ce titre, il (elle) devra :

- Recueillir l'ensemble des documents de référence relatifs à ces deux espèces : réglementation, études, plans de gestion, techniques d'intervention, retours d'expériences,...
- Etudier les premiers inventaires réalisés sur ces deux espèces (2019 et 2020 sur les communes de St Clément les Baleines et Les Portes en Ré) et compléter ces inventaires sur l'ensemble des autres communes concernées de l'Ile de Ré ;
- Proposer une stratégie d'inventaire permettant le suivi de ces espèces, à moyen et long terme, sur tout le territoire (zones naturelles, périurbaines et urbaines) ;
- Etudier la dynamique d'évolution de ces espèces sur l'Ile de Ré au regard des facteurs naturels (topologie, vents, températures,...), environnementaux (typologie des habitats

et leur répartition, compétition, prédation potentielle), et humains (transport, absence de traitement, plantations,...) ;

- Préciser les démarches administratives, réglementaires et en termes de communication à réaliser afin de mettre en œuvre une stratégie d'intervention sur l'ensemble du territoire, et notamment proposer des solutions permettant d'intervenir sur les parcelles privées, en zone naturelle et urbaine (Déclaration d'intérêt général, information auprès des propriétaires, sensibilisation des publics, contrats de gestion sur les parcelles privées ...)
- Elaborer un programme d'actions pluriannuel, proposant des techniques d'intervention adaptées à chaque site et à chaque contexte environnemental et foncier, en fonction du stade d'évolution des espèces ciblées ;
- Définir les modalités d'intervention coordonnées entre la CdC de l'Île de Ré, le Syndicat des marais de l'Île de Ré (AEMA), ainsi que les autres structures potentiellement concernées.

### **Compétences requises**

- Maîtrise du contexte réglementaire des collectivités territoriales ;
- Notions de biologie des espèces exotiques envahissantes et de leur dynamique de prolifération ;
- Connaissances générales en droit de l'environnement, ainsi que du cadre réglementaire d'intervention en milieu naturel ;
- Aptitude à restituer l'environnement contextuel d'une problématique donnée ;
- Esprit de synthèse ;
- Capacité d'écoute et savoir rendre compte ;
- Être force de proposition.

### **Encadrement**

Anaïs BARBARIN, Pôle Environnement et Développement Durable ;

Laurent POUZIN, Pôle Aménagement du Territoire.

### **Moyens mis à disposition**

Bureau, ordinateur, véhicule de service, matériel de saisie terrain.

### **Contact**

Anaïs BARBARIN : 05 46 66 20 77 / [anaïs.barbarin@cc-iledere.fr](mailto:anaïs.barbarin@cc-iledere.fr)

Laurent POUZIN : 05 46 66 56 63 / [laurent.pouzin@cc-iledere.fr](mailto:laurent.pouzin@cc-iledere.fr)

### **Adresse**

Communauté de communes de l'Île de Ré

3 rue du Père Ignace, CS 28001, 17410 Saint-Martin-de-Ré